SOMMET EUROPÉEN

L'heure des choix du tandem Sarkozy-Merkel

Le Sommet européen des 8 et 9 décembre marquera certainement une étape importante dans l'avenir de la zone euro qui est littéralement paralysée par la crise des dettes souveraines. On verra alors quelles solutions seront privilégiées par les leaders politiques européens dans les semaines à venir. En attendant, les marchés ne cessent d'envoyer des messages de plus en plus insistants à propos de l'urgence d'agir.

THE ASSOCIATED PRESS

Le président français, Nicolas Sarkozy, et la chancelière allemande, Angela Merkel, ont un important rendez-vous cette semaine avec le Sommet européen.

Des signaux multiples

La semaine dernière seulement, et malgré les changements politiques qui ont eu lieu en Espagne notamment, les inquiétudes sur les marchés se sont poursuivies. Dans un premier temps, la France a été encore mise sous les projecteurs avec des menaces de décote si sa situation budgétaire ne devait pas s'améliorer. Ensuite, la Belgique a vu sa cote de crédit abaissée par Standard & Poors à «AA» avec perspective négative. Une situation qui a convaincu six partis politiques — habituellement divisés — d'arriver à un consensus budgétaire très rapidement. Même l'Allemagne, «l'étalon de la zone», a goûté aux humeurs des investisseurs. Ceux-ci ont semblé bouder ses obligations dont plus de 40 % n'ont pas trouvé preneurs.

Par ailleurs, l'OCDE, dans sa dernière livraison sur les perspectives économiques, a confirmé les doutes qui règnent depuis déjà un bout de temps: il existe des signes évidents de ralentissement économique, un chômage persistant à des niveaux relativement élevés et une récession légère à prévoir dans la zone euro pendant les deux premiers trimestres de 2012. Mais, ce qui est souligné dans ce rapport avec insistance, c'est «le scepticisme sur la capacité des décideurs de la zone euro à relever efficacement les grands défis auxquels ils font face [...]et à mobiliser des ressources vraiment adaptées ».

Des arbitrages déchirants et urgents

C'est justement cette question des ressources qui sera surveillée lors du sommet européen cette semaine. Le président français, Nicolas Sarkozy, qui défend le principe d'une solidarité financière, aimerait bien que la Banque centrale européenne (BCE) s'engage à jouer un rôle plus important que celui qu'elle a actuellement. Au départ, il semblait adhérer au scénario d'une mutualisation de la dette européenne par la BCE afin de la ramener au niveau maximal stipulé dans le pacte de stabilité (et les critères de convergence du traité de Maastricht), soit 60 % du PIB. Finalement, il s'est ravisé et opte à présent pour «une accélération de la mise en place du Fonds européen de stabilité financière (FESF) pour qu'il soit en place début 2012».

Mais, ce réajustement n'est probablement pas étranger aux pressions de la chancelière allemande Angela Merkel. En effet, elle s'est encore opposée vendredi dernier à toute solution qui va à l'encontre de ses principes d'orthodoxie budgétaire. Elle voit entre autres d'un très mauvais ... oeil la création des euro-obligations qui deviendraient, selon elle, un chèque en blanc offert aux pays fragiles, financé par les contribuables des pays disciplinés comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou l'Autriche: une sorte de quasi parrainage de certaines économies et une profonde mutation du rôle de la BCE.

Ce qu'elle propose en revanche, c'est un projet d'union budgétaire qui baliserait les normes applicables à l'intérieur de la zone (comme la norme du déficit maximum à 3 % du PIB) et accorderait des pouvoirs supplémentaires à la Commission européenne. Ce rôle renforcé de la Commission (et de la Cour européenne de justice) permettrait de sanctionner les mauvais élèves (comme la Grèce, le Portugal ou l'Espagne) lorsqu'ils s'éloignent de ces normes de prudence budgétaire.

C'est une forme de responsabilisation financière, parce que voler au secours des pays fragiles (et indisciplinés) lancerait un mauvais signal que les dérives financières et les laxismes fiscal et budgétaire sont tolérés, voire solutionnés en cas de problèmes. On créerait alors ce qu'on appelle un aléa moral: un incitatif à une plus grande prise de risque et à plus d'imprudence de la part des États fragiles.

Le spectre de Lehman Brothers

En réalité, le président français et la chancelière allemande font face à un dilemme, le même vécu par Henry Paulson, ancien secrétaire au Trésor américain, dans la tourmente financière de la crise des *Subprimes* de 2008.

Après avoir monté des plans de sauvetage pour quelques institutions, comme Fannie Mae et Freddie Mac, Bear Stearns ainsi que AIG, M. Paulson a carrément fermé la porte au sauvetage de Lehman Brothers. Son argument principal était le même que celui invoqué aujourd'hui par le tandem Sarkozy-Merkel : l'aléa moral.

Or, on connaît la suite : cette décision de M. Paulson — pourtant rationnelle — a poussé Lehman Brothers vers la faillite et le système financier mondial vers une grave crise, dont les répercussions considérables se font encore ressentir aujourd'hui.

En ce sens, si les signaux envoyés depuis quelques semaines persistent et que les pressions des marchés continuent d'être aussi fortes, M. Sarkozy et Mme Merkel auront certainement cet épisode en tête, en particulier lors du sommet européen de cette semaine.

Et comme M. Paulson, ils devront établir leurs choix: vivre avec un aléa moral potentiel ou avoir à gérer un désastre financier de plus en plus certain!

Khalid Adnane, économiste
École de politique appliquée,
Département d'histoire
Université de Sherbrooke

Le droit de boire à Noël ?

Comment croire en la justice? On impose à un jeune la condition de ne pas consommer d'alcool en attendant son procès parce qu'il est accusé d'avoir causé la mort d'un autre jeune dans un accident impliquant de la vitesse. Mais là, parce que les Fêtes approchent, un juge vient de lever cette restriction pour quelques jours.

Tous les psychologues de ce monde disent que lorsqu'on punit notre enfant pour une mauvaise conduite, on doit aller jusqu'au bout de la punition. Là, on a un gars qui demande à la cour la permission de boire durant les Fêtes et c'est accepté?

Et la victime, elle, quand pourra-t-elle boire ou seulement passer Noël avec ses parents?

Comment peut-on responsabiliser nos jeunes quand même la justice ne les responsabilise plus?

Dites-moi, Monsieur le juge, que vaut une condition si on peut la faire renverser pour toutes sortes de raisons?

Est-ce vraiment nécessaire de boire durant le temps des Fêtes? Était-ce une condition vitale pour ce jeune de boire à Noël?

Vraiment, Monsieur le juge, vous avez perdu une belle occasion de prouver à la société qu'on pouvait avoir confiance à la justice.

Patrick Thibault
Sherbrooke

POUR NOUS ÉCRIRE

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents.

Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents:
Courriel: redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur: 819 564-8098

Poste: Opinions des lecteurs, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2X8.

Un environnement accueillant et stimulant !

Ergothérapie de l'Estrie

La clinique Ergothérapie de l'Estrie se compose d'une équipe interdisciplinaire (ergothérapeutes, kinésiologues et thérapeute en réadaptation physique) et offre des services d'évaluation et de développement de capacités physiques et fonctionnelles. L'équipe d'ergothérapeutes fait également l'évaluation de poste de travail, l'évaluation des aptitudes à la conduite automobile ainsi que des besoins en aide personnelle à domicile. L'équipe de kinésiologues procède également à l'évaluation spécifique de la capacité physique et offre un suivi personnalisé pour un entraînement optimal.
Pour un service personnalisé et une approche centrée sur vos besoins, n'hésitez pas à contacter la clinique Ergothérapie de l'Estrie qui sera heureuse de vous accueillir dans ses nouveaux locaux.

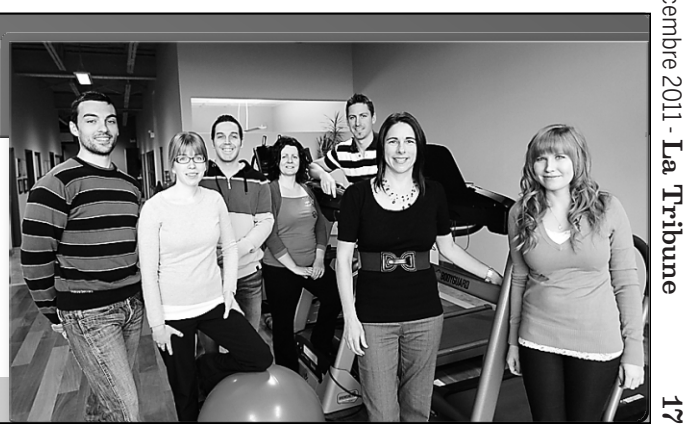

2717888 4661, boulevard Bourque, Sherbrooke **819 575-0655** ergotherapieestrie.com